



## Document à l'intention des parents

### Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement: École des Hautbois

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Actions réalisées pour l'année scolaire: 2023-2024

- Ateliers en classe (habiletés sociales) et enseignement explicites des comportements attendus
- Mise en place de jeux supervisés lors des récréations
- Campagne de sensibilisation afin de contrer la violence verbale "Sois gentil, les autres le seront aussi"
- Ateliers auprès des parents / cyberdépendance et gestion des écrans chez les jeunes
- Mesures d'aide directe : accompagnement, protocole, fréquence des suivis, confidentialité
- Rigueur d'interventions et de consignations des événements (classe, cour, autobus, cyberspace)
- Modalités de communication améliorées pour dénoncer la violence et l'intimidation

Constats

- L'équipe perçoit une diminution des bousculades et du mauvais langage
- Diminution du nombre de parents insatisfaits en situation d'intimidation
- Augmentation du nombre de parents qui dénoncent des actes de violence et d'intimidation
- Augmentation du nombre d'élèves qui dénoncent et qui acceptent le soutien
- Le langage respectueux reste un défi à développer
- 
-

---

**Actions projetées à notre école pour l'année scolaire: 2024-2025**

---

- Planifier un accompagnement par l'équipe climat du CSSRDN
- Informer et éduquer davantage les parents relativement à la violence et à l'intimidation
- Promouvoir le plan de lutte de l'école dès la rentrée scolaire (élèves, intervenants et parents)
- Déployer un calendrier d'activités revisitant les valeurs de l'école (Préscolaire à la 6e année)
- 
- 
- 

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

---

**Autres commentaires**

---